

Ittigen, le 2 mai 2020

Update 2.5.2020

Acceptation du concept de protection de Swiss Ice Skating et communication avec nos membres

Chères Présidentes, chers Présidents,

Nous avons le plaisir de vous informer que le concept de protection de Swiss Ice Skating a été validé par les instances compétentes et figure depuis aujourd'hui sur le site de Swiss Olympic ([voir Focus Coronavirus, Mesures de protection](#)).

Ceci signifie que la pratique du patinage peut reprendre dès le 11 mai, dans le respect des mesures de protection prévues.

Nous vous rappelons que la responsabilité de la mise en œuvre de ce concept au niveau local incombe aux clubs et responsables des installations sportives locales, en collaboration avec les autorités locales.

Le groupe de travail créé par Swiss Ice Skating pour la problématique du coronavirus continue à travailler sur les différents thèmes des prochaines étapes, en vue d'une reprise harmonieuse et coordonnée.

L'interface entre ce groupe de travail et les autorités telles que Swiss Olympic et le BASPO sera assuré dès le 1^{er} mai par notre nouveau Directeur Matthias Baumberger. Afin de pouvoir répondre efficacement aux questions et pouvoir partager les informations données, nous avons prévu les deux mesures suivantes :

1. Nous vous prions donc de bien vouloir envoyer vos questions à cette adresse : matthias.baumberger@swissiceskating.ch
2. Une rubrique Frequently Asked Questions (FAQ), comprenant toutes les questions et réponses d'intérêt général que nous recevons et auxquelles nous répondons. Cette FAQ figure sur la page d'accueil de notre site sous la rubrique « Coronavirus News » et sera réactualisée très régulièrement.

A la suite des déclarations du 29 avril de la conseillère fédérale Viola Amherd au sujet de la priorisation des athlètes d'élite, Swiss Ice Skating encourage les exploitants des installations sportives et les organisateurs de sessions de glace à donner, dans la mesure du possible, un accès prioritaire aux infrastructures aux athlètes des cadres nationaux et régionaux de Swiss Ice Skating ainsi qu'aux talents locaux.

Un assouplissement étendu a été autorisé pour **le sport d'élite**. Dans ce cadre, la taille des groupes prévue au point 3a du concept de protection n'est pas limitée à 5 personnes, ce qui signifie que 20 personnes au plus peuvent se trouver sur la glace sans division de la piste. Cela ne concerne que les sessions organisées exclusivement pour des athlètes au bénéfice d'une Talent Card nationale ou d'une carte Swiss Olympic Elite, Bronze, Argent ou Or. Toutes les autres mesures restent applicables.

La liste des athlètes des cadres nationaux pour la saison 2020-2021 se trouve via le [lien](#) suivant.

En ce qui concerne le patinage synchronisé, le patinage de vitesse et le Short track, une priorisation similaire est également recommandée. Les listes des cadres de ces disciplines seront publiées ces prochains jours.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre solidarité pour que cette reprise des entraînements et ce retour par étapes à la normalité se passent dans les meilleures conditions possibles.



Diana Barbacci Lévy
Présidente Swiss Ice Skating